

## **Le patrimoine moderne dans les villes du Sud : une articulation en cours entre mémoires locales, modernités urbaines et mondialisation**

*Galila El Kadi\**, *Anne Ouallet\*\**, *Dominique Couret\*\*\**

Le titre choisi pour ce numéro demande quelques explications car d'aucuns pourraient y lire le déni de toute valeur à d'autres patrimoines plus « traditionnels », en raison du sens positif et de progrès que l'on attache communément au terme de moderne. Il n'en est rien, cette appellation moderne désigne ici la production d'objets, d'espaces et de lieux urbains des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. L'expression « inventer le patrimoine » vient compléter cette désignation pour introduire l'autre objet aussi traité par les articles rassemblés : le mouvement contemporain et très actuel de mise en valeur et en scène urbaine de cet héritage, dans toute la diversité avec laquelle cette dynamique se déploie dans les pays du Sud. L'expression « Inventer le patrimoine moderne » cherche à transmettre toutes les contradictions et ambiguïtés apparentes propres au sujet. Comment peut-on faire patrimoine sien quelque chose qui est soit très récent et donc perçu comme très banal et peu historique, soit venu d'ailleurs, soit le témoignage d'une présence étrangère ou d'une occupation coloniale ? L'utilisation du verbe « inventer » traduit notre positionnement très volontaire : ne surtout pas oublier que la valeur patrimoniale n'est pas intrinsèque mais est avant tout une création sociale, culturelle et politique.

En l'an 2001, l'UNESCO lance un nouveau programme intitulé « patrimoine moderne » qui vise à l'identification et la documentation des productions architecturales, urbanistiques et paysagères de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècles dans les cinq continents. Pour cette autorité suprême, gardienne du patrimoine culturel de l'humanité sous tous ses aspects, le legs de cette période souffre, aux différents niveaux de protection, d'une sous représentation par rapport à celui des

---

\* Architecte-urbaniste, Directrice de Recherche à l'IRD, UR 029 URBI Environnement urbain, Mission IRD en Égypte, P.O. Box 26, 12211 Gizâ Le Caire Égypte, elkadiga@link.com.eg

\*\* Géographe, IRD UR 029 URBI et UMR-CNRS RESO (Espaces Géographiques et Sociétés), Université de Rennes 2, Campus Villejean, 6 avenue Gaston Berger, 35043 Rennes Cedex, anne.ouallet@uhb.fr

\*\*\* Géographe, IRD UR 029 URBI, 32 avenue Henri Vaugnat, 93143 Bondy Cedex, coureto@bondy.ird.fr



concerne qu'une minorité de situations dans ces pays du Sud. Dans certains de ces pays, le processus de patrimonialisation est très récent et ne date que du début des années 1980. S'il s'est centré sur les formes urbaines et architecturales produites au cours de l'époque coloniale, c'est souvent en raison de l'inexistence d'un legs plus ancien. Quand le choix de favoriser les traces matérielles de l'époque coloniale au détriment de la mémoire antérieure est plus délibéré, cela relève alors d'autres logiques de reconstruction idéologique.

Beaucoup d'efforts ont été entrepris en vue de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine moderne au cours des deux décennies écoulées. Ils se déclinent dans plusieurs domaines : sensibilisation de la population aux valeurs de ce patrimoine, pratiques de restauration, affectation à de nouveaux usages, adoption de modes de gestion appropriés, amélioration de la qualité de vie et de l'environnement, développement touristique. Ces efforts ont été reconnus et « labellisés » par le classement de certains sites remarquables sur la liste du patrimoine mondial comme ce fut le cas du port vietnamien de Hôï An. En dépit de toutes ces actions, le sens attribué aux traces de l'époque moderne, c'est-à-dire les enjeux de leur valorisation, sauvegarde et transmission aux générations futures, de leur appropriation par l'ensemble de la société, est loin d'être consensuel. La modernité, dont on voudrait préserver les traces matérielles, est toujours perçue comme une rupture, en particulier par ceux qui en ont été exclus et qui le demeurent. Sa contribution à la construction des identités nationales dans les pays du Sud est toujours très controversée.

Mais les situations varient selon les lieux et les moments qui déterminent la genèse du processus ainsi que les niveaux d'acceptation de témoignages historiques qui ne proviennent pas de sources culturelles locales.

En Afrique de l'Ouest, l'acceptation du colonialisme comme étant une force modernisante, est une idée qui fait mal son chemin parmi les intellectuels et la classe politique. Les politiques patrimoniales y sont très récentes et plus liées à un « devoir de mémoire » universel que soucieuses des acceptions locales de la notion du patrimoine qui s'avèrent moins fondées qu'au Nord sur les objets physiques et la dimension matérielle. Enfin, le recul nécessaire qui permet la distanciation et l'appréciation de l'objet en le dissociant de son contenu, ainsi que les moyens financiers de sa valorisation économique, semblent manquer. Autant de facteurs qui accentuent le rejet de ce patrimoine par les populations locales.

Dans les pays du Proche Orient, de grande civilisation et/ou de vieille tradition urbaine, le processus de patrimonialisation a pu se manifester de longue date et plus précisément au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa récente extension aux sites et objets de l'époque du mandat français ou britannique repose sur l'action des élites locales, des intellectuels et d'une partie de la classe politique. Cet élargissement chronologique témoigne d'une volonté d'afficher une plus grande diversité culturelle, par exemple en soulignant la part méditerranéenne de l'identité égyptienne. L'appropriation de cette modernité venue d'ailleurs est ici plus aisément légitimée car elle est moins marquée par le sceau



demandent une analyse plus fine qui permette de mettre en lumière les motivations réelles, tacites ou avouées du processus de patrimonialisation d'une part et, de dégager d'autre part les contradictions et les paradoxes de la perception d'une modernité tantôt revendiquée, tantôt redoutée, tantôt manipulée à des fins idéologiques ou économiques, et souvent rejetée au profit d'une autre modernité encore plus moderne. Les environnements urbains produits après les indépendances l'ont été avec le recours à des experts des pays du Nord et en suivant des modèles occidentaux qui marquent toutes les villes du Sud sans exception et attestent là des contradictions du discours identitaire et nationaliste. De la même façon, les modèles urbains et architecturaux convoités dans ces pays pour affirmer une identité propre face à la banalisation environnante, se réfèrent de plus en plus aux métissages heureux issus de cette modernité autre. L'enjeu identitaire se trouve ainsi au cœur des nouvelles démarches patrimoniales. La question du patrimoine moderne dans les pays du Sud permet de donner toute sa place à la question des enjeux identitaires actuels.

Ce recueil d'articles voudrait rendre compte de ces situations dans toute leur complexité et dans la diversité historique et socio-politique des pays du Sud abordés. Les entrées empruntées et explorées par les différents auteurs sont tout à la fois l'analyse du processus de patrimonialisation et de ses différents enjeux, l'approche des pratiques et des représentations patrimoniales associées, l'observation de l'évolution des logiques, des modes de gestion et des objectifs des acteurs impliqués, enfin la mise au jour du lien entre la question patrimoniale et les politiques d'aménagement territorial et urbain.

En Afrique de l'Ouest, le danger de disparition n'est pas à lui seul suffisant pour que l'espace urbain et l'architecture produits à l'initiative des occidentaux entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, deviennent une figure du patrimoine bâti dans cette partie de l'Afrique. C'est ce qu'affirme Alain Sinou qui analyse le processus de patrimonialisation dans cette aire culturelle en s'interrogeant sur les enjeux et les paradoxes des politiques de sauvegarde et les difficultés de leur mise en œuvre. Au rang de ces paradoxes se trouve l'ambiguïté du rapport à l'autre et à son apport culturel. D'un côté, on continue à dénoncer les méfaits de la période coloniale, en reniant explicitement la valeur culturelle des témoins matériels de sa civilisation, de l'autre on se les approprie symboliquement. Ce legs, bon gré, mal gré, a fourni aux jeunes états, au moment de leur indépendance, l'assise matérielle de leur déploiement : centres villes modernes, immeubles de rapport, sièges d'institutions financières et de pouvoir, gares, écoles, universités, hôtels... Cet héritage a été utilisé, certes pour ses valeurs fonctionnelles, mais aussi esthétiques et symboliques, aspects sur lesquels les représentants des pouvoirs en place et les intellectuels sont longtemps restés muets. Rappelons d'ailleurs que rares furent les cas, d'après nos connaissances, où l'on assista à des destructions massives ou des actes de vandalisme contre le legs architectural de l'époque coloniale comparables, par exemple, aux destructions subies par les symboles de la monarchie au lendemain de la révolution française. Le fait que ce patrimoine soit approprié par les descendants

des anciens colons, valorisés par eux pour magnifier leur civilisation d'origine, accentue son rejet par les élites intellectuelles locales qui continuent à y voir les signes de l'asservissement. Ceci fait conclure à Alain Sinou que sans distanciation suffisante vis-à-vis de la période coloniale dont ces legs sont la trace, l'appropriation en terme de patrimoine ne peut émerger. Cette faiblesse d'appropriation se conjugue avec celle des moyens financiers et le manque de savoir faire et ne permet pas à ces pays de concevoir eux-mêmes les politiques de sauvegarde appropriées. Dans ces sociétés où le rapport au passé et son rôle dans la construction des identités se fait d'une autre façon, il faut pouvoir remettre en question le concept occidental de patrimoine et faire des retours aux sens premiers des mots et à leurs charges de significations endogènes.

Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, est une ville d'à peine plus de cent ans d'âge. La préoccupation patrimoniale y est encore embryonnaire, comme le soulignent Anne Ouallet et Fasil Giorghis. Pourtant, cela n'empêche pas le développement de tout un débat local autour de la question de la place qu'occupe le passé dans le présent, mais aussi dans la ville de demain. Dans le contexte de croissance urbaine local, ce débat est attisé par la volonté affichée du pouvoir actuel de construire l'image d'une métropole de statut international à partir d'un paysage de ville au modernisme à l'occidental et la tendance induite à négliger les empreintes de l'histoire et de leurs symboliques associées. Pouvoir et mémoire sont ainsi confrontés. À travers l'analyse des relations qui se sont tissées autour de ces deux notions, les auteurs de cet article mesurent la place locale et urbaine peu à peu occupée par le patrimoine. L'approche historique de la fondation et de l'évolution de la ville fait ressortir les moments forts qui ont marqué l'espace urbain : la fondation en 1886 et l'organisation de la place centrale de commandement de l'empereur Ménélik II, l'installation de légations étrangères dix ans après, l'émergence à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle de pôles tertiaires autour d'édifices publics importants, et enfin l'occupation italienne de 1936. Celle-ci dure cinq ans à peine mais impose un nouvel ordre urbain basé sur des principes d'effacement de la mémoire et de ségrégation raciale et spatiale. De ces différentes époques la ville a conservé un patrimoine spatialement homogène mais marqué par une grande diversité des architectures, issue des échanges culturels opérés avant et pendant la courte période coloniale. C'est même au cours de la domination italienne que « colonisés et colonisateurs ont mêlé leurs efforts pour donner un cachet définitif à de nombreux bâtiments de telle sorte qu'on peut parler d'un style addissien ». Cela a favorisé une prise de conscience et une réflexion sur la nécessité de conserver cette diversité architecturale. Mais la mémoire de l'occupation est douloureuse car elle s'est accompagnée de violences et d'une forte répression des mouvements de résistance locaux. Ceci entrave pour l'heure, l'appropriation culturelle du legs architectural et urbanistique et son incorporation à la liste du patrimoine national. Celle-ci ne comprend que les monuments de la période pré-italienne. La dégradation et la disparition de bâtiments ou d'ensembles urbains produits lors de l'occupation italienne ne sont pas, pour l'instant, perçues comme un risque et ne suscitent pas à l'heure actuelle de politique d'inventaire spécifique ni, *a fortiori*, de politique de préservation.

La contribution de Catherine Fournet-Guérin ayant pour sujet la maison traditionnelle à Tananarive pose, quant à elle, la question de la sauvegarde et de la reconnaissance officielle de l'architecture mineure et résidentielle. Elle concerne plutôt un patrimoine familial qui se transmet de génération en génération et fait l'objet, aujourd'hui, d'enjeux symboliques et identitaires forts liés à l'appauvrissement généralisé des populations habitantes et à la vulnérabilité de ces maisons des ancêtres. Le processus de dégradation de ces maisons que l'on trouve à des milliers d'exemplaires, tant en milieu urbain que rural, est actuellement très avancé et quelquefois irréversible. La restauration et la mise en valeur de la maison traditionnelle à Tananarive restent tributaires du développement du tourisme international à Madagascar. Cette contribution montre l'importance du rôle que doit jouer le tourisme « réactivateur » et « impulsor de projets patrimoniaux » au-delà des clichés habituels du « tourisme destructeur ». Elle pose aussi la question de la perpétuation d'une valeur sociale ancienne mise en difficulté par le contexte économique actuel : la représentation symbolique que constituent ces maisons de la position haute de grandes familles nobles aujourd'hui appauvries. On rejoint ici l'interrogation rencontrée dans l'article d'Alain Sinou sur le patrimoine colonial en Afrique de l'Ouest : sans distanciation et sans conscience de gains potentiels, économiques ou socioculturels, peut-on générer une valorisation patrimoniale ?

Les débats suscités par les choix de sauvegarde du patrimoine moderne à Damas et présentés par Carine Sabbagh, manifestent le souci d'affirmation d'une diversité culturelle. Le plan directeur appliqué à la ville au cours de la période du mandat français (1920-1946) est perçu comme étant un « patrimoine partagé entre les deux rives de la Méditerranée associant des techniques, un savoir faire, des cultures professionnelles des types d'aménagement, d'architecture ou de modèles artistiques de l'Occident et de l'Orient ». La dialectique destruction/préservation en lien avec les exigences parfois contradictoires de modernisation et de mémoire, se complexifie lorsque l'on prend conscience de la sélectivité des choix de préservation. La sélection officielle au sein de cette catégorie favorise les sites et objets les plus anciens et qui ont des valeurs exceptionnelles et symboliques. Comme précédemment dans le cas de Tananarive, l'architecture mineure des quartiers résidentiels bénéficie de peu d'intérêt de la part des institutions gardiennes du patrimoine. Elle se dégrade par manque des moyens financiers et des compétences techniques pour l'entretenir, ainsi que de par l'absence d'un cadre conceptuel approprié d'inventaire et de classement. Elle est aussi de plus en plus vulnérabilisée par les grands projets de développement urbain tournés vers la promotion du tourisme international et soutenus par les investissements privés provenant de la péninsule arabique. Les défenseurs de la sauvegarde de ce patrimoine, chercheurs locaux et européens, trouvent actuellement un soutien auprès de l'ancienne puissance mandataire qui pourrait aider à la définition d'une politique globale de protection. Les enjeux d'une telle politique apparaissent en Syrie étroitement liés tout à la fois à l'exploitation touristique et à la volonté de protéger un cadre de vie.







sans réelle profondeur. L'image caricaturale d'un patrimoine inventé de toutes pièces, prend dans ce cas toute sa signification...

Articuler le temps et l'espace, la mémoire, le présent et le futur dans une approche dialectique apparaît crucial pour la définition de nos environnements urbains en constant renouvellement. Au-delà de tout *a priori* idéologique, c'est cette image très évocatrice et hautement symbolique de la « stabilité du temps, qui donne l'impression de retrouver le passé dans le présent » qui ressort de l'ensemble des contributions. Que cette image soit explicitement revendiquée, intériorisée ou rejetée et invoquée quand on risque de la perdre, la charge symbolique du passé s'impose comme une nécessité vitale pour toutes les sociétés du monde. Cette valeur des traces matérielles du passé semble primordiale dans toutes les entreprises patrimoniales évoquées ici. Ces traces peuvent être totalement réinventées, objets d'appropriations plus ou moins fortes, elles sont en tout cas toujours porteuses de symboles. La charge symbolique du patrimoine relève aussi d'une relation affective qu'il faut savoir ne pas masquer même si une telle notion n'est pas très scientifique. Comme le dit Siegfried Giedon, à propos de la recherche de l'harmonie entre notre propre situation intérieure et celle de notre environnement : « Aucun progrès matériel ne peut être conservé s'il ne s'intègre pas à notre vie affective. Sinon toute la machine s'écroule. » Pour sauvegarder le patrimoine moderne, il faut l'aimer, et pour l'aimer, il faut lui donner un sens, et c'est ainsi que les choses se passent dans les pays du Nord. Dans les sociétés du Sud, il nous devient de plus en plus évident que ce sentiment d'affection grandit pareillement avec l'amélioration de la qualité de la vie. Cependant, la reconnaissance des témoignages historiques qui ne font pas partie des sources culturelles de ces sociétés, reste toujours sujette à controverses multiples. Les exemples ici présentés montrent, pour la plupart, combien l'appropriation du patrimoine moderne est liée à l'accessibilité du plus grand nombre tout à la fois à son usage et aux retombées économiques de sa sauvegarde et sa mise en valeur, même s'il s'agit d'une valorisation exacerbée des traces de cultures exogènes...

## BIBLIOGRAPHIE

- BABELON J.-P. et CHASTEL A. [1994], *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi.
- COHEN J.-L. [2003], « Les ensembles urbains nouveaux de l'âge industriel », *World Heritage Papers*, n° 5 : *Identification and Documentation of Modern Heritage*, UNESCO, World Heritage Centre.
- CHOAY F. [1992], *L'allégorie du Patrimoine*, Paris, Le Seuil.
- GRAVARI-BARBAS M. et GUICHARD-ANGUIS S. (éd.) [2003], « Regards croisés sur le patrimoine », in *Le monde à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne.
- BEYHUM N., DAVID J.-C., LOMBARD P., LONGUENESSE E., [1998], « Patrimoine, Identité, Enjeux Politiques », *Cahiers de Recherche*, GREMMO.
- GIEDON S. [2004], *Espaces, temps, architecture*, Paris, Denoel.
- UNESCO, [2003], *World Heritage Papers*, n° 5 : *Identification and documentation of Moderne Heritage*, UNESCO, World Heritage Center.